



Mairie

25500 LES FINS

INFORMATIONS PARENTS

A CONSERVER



Mémo infos
« Cantine et Périscolaire »
Partie à conserver
par les familles

1/RETOUR DOSSIER :

Retour des dossiers par mail à cantine-peri@lesfins.fr ou en mairie pour le :

Vendredi 14 mai au plus tard.

2/ABSENCE :

Tous les repas et accueil périscolaire réservés ou absence non justifiée seront facturés.

En cas de maladie, l'absence doit être signalée par écrit au service cantine-peri@lesfins.fr le repas ne sera pas facturé sur présentation d'un certificat médical.

Absence liée à un professeur non présent, prévenir les services concernés.

Tous les messages écrits sont consultés chaque jour mais IL N'Y PAS DE REPONSE en retour.

Pour toutes autres absences (jour férié Suisse, grève ou autre), l'annulation de l'inscription doit être modifiée via le portail famille avant **le jeudi soir au plus tard pour la semaine suivante**, si la modification n'a pas été effectuée dans les délais, les services (restauration ou accueil périscolaire) seront facturés.

LES DEMANDES DE MODIFICATION EFFECTUEES PAR TELEPHONE NE POURRONT PLUS ETRE ENREGISTREES

3/COTE PRATIQUE :

- Tenue adaptée en fonction de la météo (neige, pluie, casquette, chapeau ...)
- Chaussons obligatoires.
- Vêtements et Chaussons marquer **IMPERATIVEMENT** aux nom et prénom de l'enfant.
- Assurance en responsabilité civile ou assurance scolaire couvrant le temps périscolaire OBLIGATOIRE

4/URGENCE :

En cas d'urgence et seulement vous pouvez contacter le service restauration scolaire au 03 81 67 46 96 et l'accueil périscolaire au 03 81 67 86 37.

5/RAPPEL

L'enfant ne sera plus accepté au restaurant scolaire et à l'accueil si des factures restent impayées.

Pour toute réclamation, veuillez envoyer un mail à cantine-peri@lesfins.fr

Tout changement d'adresse ou de situation en cours d'année doivent OBLIGATOIREMENT être notifiés au service et modifiés sur le Portail Familles.